

## **BCV FUND (LUX)**

### **Fonds commun de placement luxembourgeois à compartiments multiples Modification du prospectus et du règlement de gestion**

Les modifications du prospectus et du règlement de gestion du fonds mentionnées ci-après sont entrées en vigueur le 20 juillet 2020. Le détail de ces modifications est disponible gratuitement auprès du représentant.

#### 1) Changement de la détermination du risque global

La limite d'exposition globale est portée à 20% pour tous les compartiments dont l'exposition est calculée par la « Value-at-Risk » (VaR). Cette exposition peut cependant être régulièrement inférieure à la limite de 20%.

#### 2) Compartiments BCV Systematic Premia Equity Opportunity et BCV Liquid Alternative Beta

L'effet de levier calculé selon la méthode des notionnels ne devrait pas dépasser les valeurs ci-après :

<i>BCV Systematic Premia Equity Opportunity</i>	<i>550%</i>
<i>BCV Liquid Alternative Beta</i>	<i>350%</i>

Avec des valeurs courantes telles que ci-dessous :

<i>BCV Systematic Premia Equity Opportunity</i>	<i>350%</i>
<i>BCV Liquid Alternative Beta</i>	<i>180%</i>

Dans certaines circonstances, des niveaux de levier plus élevés peuvent être atteints.

La méthode des notionnels calcule l'effet de levier comme étant la somme des valeurs absolues des notionnels des dérivés utilisés. Ce résultat est exprimé en pourcentage de l'actif total. Le niveau maximal de levier peut être dépassé.

L'effet de levier n'inclut pas celui de couverture ou de compensation qui permet de réduire le risque global. L'effet de levier ne peut donc pas représenter à lui seul la mesure réelle du risque. Celui-ci doit donc aussi être évalué par d'autres mesures, telles que la VaR.

Le prospectus du fonds tel que modifié décrit le risque d'effet de levier de manière circonstanciée.

#### 3) Changements au niveau de l'utilisation des Total Return Swaps

La proportion maximale des actifs sous gestion qui peuvent faire l'objet de Total Return Swaps a été remplacée par la notion de niveau maximal attendu de levier sur la base de la méthode des notionnels. Ce niveau peut cependant être dépassé selon les circonstances.

**Les nouveaux prospectus et règlement de gestion datés de juillet 2020, les informations clés pour l'investisseur (KIIDs) ainsi que les rapports annuels et semestriels du fonds sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.**

Lausanne, le 3 septembre 2020

**Représentant du Fonds en Suisse:**  
**GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne**

**Service de paiement en Suisse:**  
**Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, 1003 Lausanne**